

MANDAT POUR LES CONSULTANTS ET LES ENTREPRENEURS INDIVIDUELS

Titre : Appui programmatique et opérationnel à la Section Inclusion Sociale	Code de financement	Type d'engagement ☒ Consultant ☐ Entrepreneur individuel à temps partiel ☐ Entrepreneur individuel à temps plein	Bureau pays : Togo
But de l'activité/affectation : Appuyer la section Inclusion Sociale dans la planification et le suivi de la mise en œuvre de son plan de travail 2022 et participer aux travaux internes et avec les partenaires De manière spécifique, il s'agit de : a- Dans le domaine des finances publiques en faveur des enfants : - Appuyer les formations des partenaires du gouvernement et de la société civile dans le domaine des finances publiques ; - Appuyer la conception, le suivi des études, enquêtes et recherche dans le domaine des finances publiques ; - Appuyer la mise en œuvre et le suivi des activités visant à promouvoir les initiatives pour améliorer le financement des ODD relatifs aux droits de l'enfant – y compris les initiatives en direction du secteur privé ; - Appuyer les innovations dans le domaine des finances publiques, notamment dans le domaine du financement ; - Appuyer les processus visant à améliorer la gouvernance du secteur des finances publiques et la redevabilité sociale (initiatives citoyennes, budget citoyen, budget ouvert, etc.) ; - Appuyer la mise en œuvre, le suivi et le rapportage du programme conjoint SDG Fund ; - Appuyer les processus budgétaires internes à l'UNICEF ; - Appuyer toute autre tâche confiée par le chef de section. b- Dans le domaine de la protection sociale et des analyses de pauvreté : - Appuyer l'Agence Nationale de l'Identification, la Direction Générale de la Protection Sociale et le Comité national de Promotion de la Protection Sociale ; - Appuyer l'élaboration du rapport annuel de la Protection Sociale au Togo (deuxième génération) - Appuyer les initiatives relatives à la finalisation et la validation de la politique/stratégie nationale de protection sociale ; - Appuyer les initiatives relatives au Registre social uniques ; - Appuyer les études et les analyses de pauvreté de l'enfant ; - Appuyer le travail interne UNICEF; - Traiter tout autre dossier soumis par le chef de Section Inclusion Sociale. c- Dans le domaine de la gouvernance et la décentralisation - Appuyer le processus de planification nationale (Feuille de Route gouvernementale, Plan National de Développement) et du suivi des politiques ;			

- Appuyer les processus de planification locale, de renforcement des capacités des acteurs et d'élaboration des Plans communaux de développement (PCD) et les Plans d'Investissement Communaux (PIC) ;
- Appuyer les processus de formation des élus et acteurs locaux ;
- Appuyer les processus de gouvernance locale et de contrôle citoyen ;
- Appuyer le travail interne UNICEF ;
- Appuyer toute autre tâche confiée par le chef de section.

d- Dans le domaine de la jeunesse,

- Appuyer la mise en œuvre et le suivi des programmes jeunesse et consolidation de la paix ;
- Appuyer les processus de promotion sociale et économiques des jeunes, en particulier des jeunes filles et femmes ;
- Appuyer les enquêtes et investigations orientées vers les jeunes ;
- Appuyer la mise en œuvre, suivi et rapportage du projet PBF ;
- Appuyer le travail interne UNICEF ;
- Appuyer toute tâche confiée par le chef Section.

Champ d'application des travaux :

Le Togo met en œuvre depuis 2018, dans le cadre du Plan National de Développement (PND) et de la Feuille de Route gouvernementale 2020-2025, un certain nombre de programmes visant à améliorer les conditions de vie des enfants, des femmes et des personnes vulnérables. Dans le domaine des finances publiques des réformes sont entreprise dans le secteur avec l'appui du FMI et des partenaires au développement. Le pays a basculé en 2021 dans le budget programme. Un programme de renforcement des capacités est mis en œuvre, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, dont l'UNICEF. Dans le domaine de la protection sociale, des programmes financés totalement ou partiellement par l'Etat sont mis en œuvre : le programme filets sociaux avec l'appui de la Banque mondiale, le programme cantines scolaires, le programme School Assur, le programme Novissi en réponse à la pandémie du coronavirus. A cela s'ajoutent les efforts visant à mettre en place une couverture santé universelle. Dans le domaine de la décentralisation et gouvernance, le vote de la loi 2019-006 relative à la décentralisation, la tenue des élections des conseillers municipaux en juin 2020 et le décret n° 2019-130 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement du Fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT). Quant à la jeunesse des initiatives sont entreprises en vue de la consolidation de la paix, on pourrait noter la Coalition nationale pour l'emploi des jeunes (CNEJ). Il est prévu pour la jeunesse des régions des Savanes et Kara, un renforcement des capacités en entrepreneuriat. Le pays envisage de se doter d'une stratégie de financement du développement et des ODD

Le gouvernement est engagé dans la mise à jour de la Feuille de Route 2020-2025 et des efforts ont été déployés en vue d'en intégrer les priorités dans les documents nationaux et ceux élaborés dans le cadre du Cadre de Coopération au Développement (CCD) 2019-2023.

L'UNICEF accompagne le gouvernement dans la conception et la mise en œuvre de programmes visant la réalisation des droits des enfants et s'inscrivant dans le cadre de cette Feuille de Route gouvernementale. L'UNICEF appuie les ministères sectoriels à atteindre les objectifs fixés dans le cadre du programme de coopération avec le gouvernement.

Dans le domaine des finances publiques, l'UNICEF a accompagné le renforcement des ministères sociaux en vue du basculement en 2021 dans le budget programme. Cet appui s'est poursuivi en 2022 en vue de permettre aux différents acteurs de jouer leurs nouvelles responsabilités dans le cadre de l'approche Budget-Programme. Le renforcement des capacités a concerné également les parlementaires de l'Assemblée nationale. Par ailleurs, l'UNICEF a appuyé une étude sur l'analyse du budget de l'Etat sur la période 2013-2019. Le Ministère de l'Action Sociale a été appuyé dans le domaine de la mobilisation des ressources.

Dans le domaine de la protection sociale, le programme de Coopération Togo-UNICEF a appuyé l'élaboration d'une politique nationale de protection sociale ainsi que la mise en place d'un registre Social Unique. Les deux processus n'ont pas encore abouti mais l'UNICEF poursuit son appui pour les amener à terme. D'autres initiatives ont été menées à termes comme la publication d'un rapport annuel sur la protection sociale.

Dans le domaine de la décentralisation UNICEF a appuyé la région des Savanes dans le domaine de la planification et l'élaboration de Plans Communaux de Développement et d'Investissement Communaux. Ainsi l'ensemble des acteurs de la région ont été appuyés dans le domaine de la planification locale, ce qui a permis aux 16 maires de produire les rapports nécessaires (plan de travail, budget, plan de passation des marchés). De plus, trois communes de la même région ont été appuyées pour élaborer leurs plans de développement communaux

L'UNICEF envisage de s'associer les services d'un consultant national pour appuyer les différentes initiatives en cours et futures dans ses divers domaines d'action.

Méthodologie :

Le ou la consultant(e) devra proposer une méthodologie pouvant permettre d'atteindre les objectifs susvisés.

Des rencontres devront être organisées avec les principaux partenaires de l'inclusion sociale. Le/la consultant(e) proposera une méthode participative qui assurera effectivement l'implication des parties prenantes dans le travail qui sera accompli.

Le/la consultant(e) devra également proposer un plan de travail. La méthodologie et le plan de travail indiqueront clairement les questions à traiter, les méthodes et outils à adopter, les sources d'information, les personnes et structures à rencontrer, les délais, le calendrier de travail et la structuration prévisionnelle du rapport. Une réunion de cadrage devra permettre de s'accorder sur la méthodologie proposée par le/la consultant(e).

Toute séance de travail dans le cadre de la réalisation de cette activité se fera dans l'observance des mesures restrictives édictées par le gouvernement pour lutter contre la COVID-19. Ainsi pour les ateliers, les matériels de protection (masques et gel hydroalcoolique) seront mis à la disposition des agents de collecte de données. Le nombre de personnes à rencontrer ne devra pas dépasser 15 personnes par séance.

A. Offre financière du/de la consultant(e) : les honoraires, per diem et frais de transport seront payés sur la base d'une offre dans les limites des prévisions budgétaires

B. Fournitures de bureau et autres : le/la consultant(e) devra avoir en possession tout le matériel informatique nécessaire ;

C. Modalités de paiement : le paiement de la prestation, subordonné à la présentation du rapport de consultation et des documents attendus, se fera mensuellement sur la base d'un rapport d'activités approuvé par le superviseur.

Remise et contenu des offres :

Les offres soumises par les candidats devront inclure :

A. L'offre technique comportant:

- une note de compréhension des termes de référence ;
- une méthodologie d'exécution du mandat ;
- un chronogramme de réalisation de la mission précisant les différentes phases ;
- le curriculum vitae du/de la consultant(e) ;
- les références des travaux similaires ; les références devant être constituées par une description détaillée des interventions similaires réalisées par le/la consultant(e) ainsi que les noms des clients qui en ont bénéficié.

Les critères de notation des offres techniques sont résumés comme suit :

Critères d'évaluation de l'offre

Note maximale

– Compréhension des TDR	10
– Méthodologie, chronogramme et plan de rédaction du Plan	30
– Expérience et Références techniques pertinentes	40
– Profil des Consultant(e)s	20
– Total	100

B. L'offre financière

La proposition financière doit contenir les coûts afférents à la consultation (honoraires mensuels, bureautique, communication et missions sur le terrain) en francs CFA. Seules les offres financières des candidats ayant obtenu au moins 70 points pour l'offre technique seront ouvertes. Chaque offre financière recevra une note sur 100. A l'offre du mieux-disant sera attribuée la note de 100 points. Les notes respectives des autres soumissionnaires seront calculées de la façon suivante : $100 \times \text{Montant de l'offre du mieux-disant} / \text{Montant de l'offre du soumissionnaire évalué}$. Le résultat constituera la note d'évaluation financière à attribuer aux soumissionnaires respectifs ayant franchi l'évaluation technique.

C. Evaluation finale

La note de l'évaluation finale sera la combinaison des évaluations technique et financière avec une pondération de 75% pour la note technique et 25% pour la note financière. Cette note est calculée comme suit :

*Note technique*75% + Note financière*25%.*

Le bureau ayant obtenu la meilleure note finale sera retenu pour la consultance.

L'offre financière sera analysée et éventuellement négociée dans les limites budgétaires disponibles avec le soumissionnaire ayant eu la meilleure note finale.

Superviseur : Chef de la Section Inclusion Sociale.	Date de début : Juin 2022	Date de fin : Mai 2023	Nombre de jours (travail) 11,5 mois
---	-------------------------------------	----------------------------------	---

Fonds des Nations Unies pour l'enfant

Coût estimatif de la consultation	Descriptif	F CFA	\$US
Déplacement à l'International (le cas échéant)	N/A		
Déplacement à l'intérieur du pays (s'il vous plaît inclure le plan de voyage)	60 jours de mission maximum répartis entre les 11,5 mois		
DSA (le cas échéant)			
Honoraires			
Frais de communication et de connexion internet			
Total des coûts estimatifs du conseilⁱ			
Qualifications minimales requises : ☐ Bachelors ☒ Masters PhD ☐ Autres ☐ Diplôme universitaire de troisième cycle (Master) en statistique, économie, sociologie, démographie ou tout autre diplôme équivalent.	Connaissances/expertise/compétences requises : Peuvent faire acte de candidature, les personnes justifiant des qualifications suivantes : • expérience d'au moins 7 ans dans le conseil ou appui économique et social au Togo ; • expérience de cinq (05) ans au moins dans le domaine de la décentralisation au Togo ; • bonne connaissance des enjeux de la consolidation de la paix et des perspectives régionales ; • preuve des travaux similaires déjà effectués ; • maîtrise parfaitement la langue française (écrit et parlé) ; • possède d'excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction ; • avoir la capacité à travailler sous pression et en équipe avec la contrainte de produire des résultats de qualité ; • expérience antérieure dans des activités similaires avec les Nations unies ou d'autres organisations internationales sera un avantage supplémentaire.		
Détails administratifs : Aide au visa requise : ☐ Transport organisé par le bureau : ☐	☒ Travail à distance requis ☒ Présence au Bureau requise Si présence au bureau, les conditions logistiques sont indiquées : ☒ Équipement informatique et de communication requis : ☒ Accès Internet requis : ☒		

Vue d'ensemble de l'affectation de travail		
Tâches :	Livrables :	Chronogramme
Elaborer un plan et une méthodologie de travail	Rapport de lancement	Deux semaines après la signature du contrat
Produire un rapport mensuel	Rapport mensuel	A la fin de chaque mois de la consultation
